UA231R - Mémoire professionnel

Mis à jour le 01-09-2019

Code : UA231R

Unité d'activité de type mémoire / thèse (diplômes bac+4 et au dessus sauf ingénieur)

26 crédits

Responsabilité nationale : EPN12 - Santé solidarité / 1

Présentation

Programme

Contenu

Cette unité est destinée à l'écriture du mémoire, ainsi qu'à la préparation de la soutenance devant le jury :

- Méthodologie du mémoire (présentiel - tutorat collectif 18h)
- Recherche bibliographique
- Enquête de terrain
- Traitement des données
- Rédaction du mémoire
- Préparation à la soutenance

Tout au long de l'année les auditeurs et auditrices réaliseront un travail personnel accompagné par un directeur/trice de mémoire. Ce travail de recherche donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire d'environ 80 à 100 pages. A titre indicatif, le texte doit présenter les points suivants :

- Rappel de la problématique et de l'état des connaissances sur le sujet mettant en évidence la controverse ou l'importance des débats théoriques sur la question ;
- Explication du cheminement méthodologique ayant permis d'arriver aux conclusions ;
- Analyse et observations du terrain d'enquête ;
- Présentation des résultats ou des conclusions ;
- Mise en évidence de l'apport personnel ;
- Évocation des perspectives intellectuelles ouvertes par ce travail de recherche.

Le mémoire

Le choix du sujet est libre. Il doit être validé par l'enseignant.e responsable du Master. Il se prépare en lien avec les enseignements et dans le cadre d'un accompagnement individualisé par un directeur/trice de mémoire. Le travail est évalué par un jury composé du directeur/trice de mémoire et d'un.e enseignant.e-chercheur.e du Cnam ou d'un.e spécialiste (chercheur.e ou praticien.ne) d'une autre institution.

La soutenance

La soutenance orale du mémoire est obligatoire et publique. Le jury est composé du directeur/trice du mémoire et d'un.e enseignant.e du Cnam. La présentation de l'auditeur.trice dure au maximum 20 minutes et doit être claire, formulée d'une manière convaincante. La discussion avec le jury porte sur les apports théoriques et leur articulation avec le sujet du mémoire, les méthodes d'enquêtes retenues, la structure de l'argumentation et les principaux résultats de la recherche mais aussi sur les limites de la démonstration susceptibles de stimuler de nouveaux travaux et/ou des nouveaux projets.

Le mémoire doit se présenter comme un texte finalisé comportant une introduction, plusieurs parties (deux ou trois), une conclusion, une bibliographie et éventuellement, des annexes. Le diplôme de Master 2 permet une inscription en **doctorat**.